



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 30 juillet 2021 – Le Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 30 juillet 2021.

- Les prix de l'essence, du mazout de chauffage et du diesel augmenteront de 2,0 cents le litre;
- Les prix du propane augmenteront de 1,3 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 1,6 cent le litre pour Superior Propane and Island Petroleum et de 0,7 cent de litre pour Kenmac Energy and Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 138,9 et 140,1 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 136,0 et 137,2 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 103,6 cents le litre.

Les prix du propane se situeront entre 91,2 et 91,5 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 6 août 2021.